L'AMI DU CLERGÉ PAROISSIAL

(CINQUANTE-TROISIEME ANNEE)

SOMMAIRE

Plans d'homélies sur les Epitres. — VIII. Epiphanie : La manifestation actuelle du Christ, 5. — IX. Sainte Famille : L'exemple et ses leçons, 6. — X. 2ᵉ Dimanche après l'Epiphanie : La charité, 8. — XI. 3ᵉ Dimanche : La charité envers le prochain, 9.

La Foi chrétienne. — I. « La Foi en elle-même » : — I. Qu'est-ce que la foi ? 11. — II. L'acte de foi est raisonnable et libre, 12.

Les Indulgences. — II. Le pouvoir de l'Eglise, 13.

Causeries de Pédagogie catéchistique. — I. Formation intellectuelle du catéchiste, 15.

PLANS D'HOMELIES SUR LES EPITRES

VIII
Epiphanie

LA MANIFESTATION ACTUELLE DU CHRIST

Durant tout le temps de l'Avent, **nous avons appelé la venue du Seigneur et souhaité l'établissement de son règne — « adveniat regnum tuum ». A Noël,** nous avons fêté cette venue, et voici que l'Eglise en célèbre aujourd'hui la **manifestation** et le **rayonnement.** Car c'est cela, l'Epiphanie. « **Voici qu'il vient,** le Seigneur Roi », chantée avec **Malachie** dans l'Introït. Depuis le VIᵉ siècle **av. J.-C.,** elle était annoncée, dans une magnifique prophétie. La clarté éblouissante de Jérusalem attirera tous les peuples de la terre à la Cité sainte. Ils viendront du monde entier avec leurs présents. Ses remparts seront relevés, le Temple, restauré par les nations. Une ère s'ouvrira d'abondance, de justice et de paix. Dieu contractera une Alliance éternelle avec le peuple sacerdotal et sera sa lumière à jamais (Isaïe, IX).

Cette prophétie, qui réconforta les Juifs déportés en Mésopotamie, pour ceux qui savaient en saisir le sens spirituel, s'est déjà réalisée en Israël. **Mais c'est avec la venue et la manifestation du Christ** qu'elle a reçu et reçoit encore son **plein accomplissement.**

I. — *L'Epiphanie juive*

1. — Le peuple de Dieu, dispersé à la suite d'événements providentiels (chute de Samarie, 722 ; de Jérusalem, 586) avait recouvert le monde gréco-romain d'un réseau serré de communautés juives. Jalousement fidèle au vrai Dieu, ce peuple apôtre, ce peuple sacerdotal, comme disaient les prophètes (Is., XLIX, 1-6) groupait, autour des synagogues, des sympathisants païens, dont le polythéisme ne satisfaisait pas les besoins religieux et qu'attirait l'élévation du monothéisme juif et la pureté de sa morale. Ce sont ces « prosélytes de la porte », ces « craignant Dieu » qui constitueront pour S. Paul un terrain favorable à la prédication de l'Evangile (Act., II, 11; XIII, 16).

2. — Mais ce n'était qu'une « épiphanie » **bien précaire** : ces sympathisants n'étaient pas agrégés au peuple de Dieu et la doctrine juive, si éclairante qu'elle fût aux approches de l'ère chrétienne, ignorait la Trinité et ne présentait le Messie à venir que sous des traits fragmentaires. La première chaire chrétienne, c'est la crèche où les bergers contemplent le Verbe incarné, c'est l'humble maison de Bethléem, où les Mages offrent l'or, l'encens et la myrrhe au Fils de la Vierge. Ce sont eux, ces savants de bonne volonté, qui, les premiers, réalisent la prophétie d'Isaïe. Le scintillement de l'étoile les a conduits à la vraie lumière. Ils sont les prémices de cette foule innombrable sur laquelle, au cours des siècles, le Roi-Messie étendra son empire, promis par le psalmiste (Ps. LXXI, 5-11) qui doit s'étendre à tous les siècles (« il vivra tant que durera le soleil »), et à toutes les plages de la planète (« il dominera d'une mer à l'autre, etc. »). L'Eglise est, au cours de son histoire, **la perpétuelle Epiphanie** annoncée par les prophètes.

II. — *L'Epiphanie chrétienne*

Le véritable « Israël de Dieu », c'est le peuple chrétien, consacré par le baptême au Christ, soumis à son empire pacifique et miséricordieux pour en faire « son » Eglise. C'est elle la Jérusalem nouvelle « dont Dieu même est la lumière » (Is., LX, 19) et qui attire tout les peuples par l'éclat de sa doctrine et de ses œuvres, comme l'observe le Concile du Vatican.

1. — **L'éclat de sa doctrine. — a)** Elle répond à toutes les questions qui angoissent l'homme en présentant :

— une conception du monde propre à satisfaire toutes les exigences de la raison (un Dieu créateur et providence, découvert après toute une vie de laborieuses recherches par nos esprits les plus éminents : v. g. Bergson), — des lumières exaltantes sur la nature et la destinée de l'homme (un esprit immortel, créé à l'image de Dieu, raisonnable et libre, promis, malgré sa déchéance première et grâce au Christ-Sauveur, au partage de la gloire et du bonheur de Dieu).

b) Cette doctrine éclaire d'une lumière décisive tous les problèmes sociaux et politiques d'aujourd'hui : conciliation de la liberté et de l'autorité ; dignité de l'enfant, de la femme, de l'ouvrier ; vraie nature du travail ; rôle providentiel de la richesse ; justice sociale, le tout fondé et animé par la notion si féconde de la fraternité et de la charité chrétiennes. Enfin, esprit pacifique, seule solution aux problèmes internationaux.

2. — **L'éclat de ses œuvres.** — Comme Jésus, elle peut déclarer : « Les œuvres que je fais au nom de mon Père me rendent témoignage » (Jo., X, 25).

a) Fécondité en toutes sortes de bien. L'esprit qui l'assiste et qui l'anime lui inspire et lui donne la force d'accomplir les œuvres les mieux appropriées aux besoins de chaque époque. **Institution** des diacres dans les premières communau-

tés ; au Moyen Age, orphelinats, écoles, hôpitaux ; sans compter cette institution monastique qui fut, en pleine barbarie, l'ouvrière providentielle d'une civilisation dont nous sommes encore les bénéficiaires. Dans les temps modernes, tout ce qu'a créé le génie d'un S. Vincent de Paul, d'un S. Jean Baptiste de la Salle, inventeur de l'Enseignement primaire supérieur ; à notre époque, le miracle perpétuel que représentent, en Italie, les fondations d'un S. Jean Bosco et d'un S. Cottolengo, en France, les Orphelins d'Auteuil, tout récemment, enfin, le « Secours catholique », « Pax Christi », etc.

Et n'est-ce pas l'esprit du Christ qui anime toutes les initiatives d'un Etat qui se dit laïc et qui ne peut concurrencer l'Eglise qu'en l'imitant ?

b) Fécondité des saints. Ils sont la réussite de l'Eglise. Comment sont-ils si populaires ? Non seulement par leur bienfaisance, mais par une **perfection** qui est un appel à une humanité croupissant dans la fange de ces vices dont tant d'écrivains se font les propagandistes éhontés, scandalisée par le débordement de la luxure et de la malhonnêteté ; — appel à un **Sursum** libérateur et sauveur. « Tout se passe, constatait Bourget naguère, comme si le christianisme était le vrai. » N'est-ce point là cette « lumière de Jérusalem, qui devait attirer au vrai Dieu tant d'hommes plongés dans les ténèbres de l'idolâtrie et du vice » ?

* *

Conclusion. — 1° Nous rendons-nous assez compte des bienfaits de cette « épiphanie », dont nous sommes les bénéficiaires ? Que d'esprits droits nous envient cette foi assurée et qui nous est un guide si précieux dans la vie, une consolation si efficace dans l'épreuve ! Les Mages n'ont pas péché contre la lumière, dès qu'ils ont aperçu l'étoile ils se sont mis en route, **avec des présents.** Pauvre lumière que la leur, comparée à celle de notre foi. Vivons-nous comme nous croyons ou n'étouffons-nous pas le flambeau de la foi sous l'indocilité de notre conscience ?

2° Et n'oublions pas que nous avons pris la succession du Peuple de Dieu, que c'est à nous que s'adressent les paroles du Prophète : « Je ferai de toi un témoin pour tous les peuples, un conducteur souverain des nations » ? (Is., LV, 4). Jésus déclare à son tour : « Vous serez mes témoins ». Qui ? Les Apôtres ? Mais nous sommes **tous appelés,** comme Jean-Baptiste, à « rendre témoignage à la lumière ». Notre vie est « donnée en spectacle au monde, aux anges et aux hommes » (I Cor., IV, 9). Elle doit donc être une vivante apologétique, et la preuve positive de l'excellence unique de notre foi. « Allons prêcher », disait le Poverello. Prêcher par son attitude religieuse. Quelle prédication offre notre vie, dans les milieux où nous a constitués la Providence ? L'Eglise compte sur notre témoignage et l'organise, par l'Action catholique. **Elle a besoin de vous,** laïcs, engagés, comme les prêtres, à votre rang, pour la grande « épiphanie » qui doit se poursuivre au jour « où le nombre des élus sera complet », c.-à-d. au dernier jour du monde.

Certes, elle enregistre de magnifiques conversions, soit dans notre France (convertis illustres, un Péguy, un Claudel, un Mauriac, un Bergson peut-être) ; soit dans nos Missions, secouées par un vent de nationalisme intransigeant et minées par le communisme. Mais que d'hommes, à qui la vérité du Christ n'a pas encore été prêchée ! Songez aux masses ouvrières, si loin de Dieu. Travaillez donc dans le champ du Père de famille. Et si vous avez tendance à vous endormir dans votre bonne conscience, souvenez-vous de la parole angoissée du Christ : « Quand le Fils de l'homme reviendra sur la terre, y **trouvera-t-il encore la foi** » ?

IX

Dimanche de la Sainte Famille

L'EXEMPLE ET SES LEÇONS

INTRODUCTION. — 1° *Place de la Fête dans le cycle liturgique.* Fête d'institution récente : C'est Benoît XV qui l'a étendue à l'Eglise universelle, mais appelée par la logique de la liturgie, qui suit Jésus, durant le temps de l'Epiphanie dans sa vie cachée, blottie dans le nid de Nazareth. Ajoutons enrichissement providentiel, en un temps où l'institution familiale est si menacée.

2° *Caractère de cette épître liturgique.* Empruntée à l'une des épîtres de la captivité (Colossiens), où Paul, après s'être élevé très haut dans la sublimité de la doctrine christologique, épanche son âme en des conseils qu'il dicte dans une effusion peu ordonnée.

3° *Adaptation à la fête.* Ramenons ces conseils diffus à la Famille. D'abord, *la Sainte Famille,* puis *votre Famille,* enfin *la Famille paroissiale.*

I. — *La Sainte Famille*

Toute divine, et donc type accompli de cet ordre, de cette hiérarchie, de cette unité dans la paix qui sont les prérogatives de la famille selon Dieu.

1° *La hiérarchie. a)* Joseph et Marie sont *l'un pour l'autre.* Marie confiée à Joseph, responsable de ces valeurs incomparables que sont la Mère et l'Enfant. Inversement qui dira l'enrichissement que doit à sa virginale épouse l'humble ouvrier de Nazareth ? Elle partage avec lui ces dons suréminents de l'Esprit-Saint qui lui assurent une intelligence toute surnaturelle de Jésus, « la parole du Christ habite en eux dans toute sa richesse » (℣ 16).

b) Tous deux sont *ordonnés* à l'homme-Dieu confié à leurs tendres soins, à leur ferme vigilance. Ils répondent, non de la manifestation de sa divinité, mais de l'épanouissement progressif de l'homme fait dans l'enfant, selon les lois de la nature humaine.

c) Et, tout Dieu qu'il soit, Jésus « obéit », mot qui confond. Le Tout-Puissant est soumis à d'humbles créatures. C'est précisément cette soumission qui assure et qui règle la manifestation de la Sagesse et de la grâce qui sont en lui de toute éternité.

2° *Les vertus :* Humilité dans la pauvreté, Support mutuel et vraiment *longanime,* — ce qui n'exclut pas la fermeté (cf. Ev. de la fête) ; par-dessus tout, Charité. Qui dira la divine tendresse où baignent le Père nourricier, la Mère admirable, l'enfant-Dieu, dont le cœur est la source inépuisable de l'amour surnaturel qui les unit tous trois !

II. — *Votre famille*

1° *Constitution de la famille.* La famille c'est la maison *avec tous ceux qui l'habitent.*

a) Les époux, engagés par un contrat *institutionnel* dans la poursuite d'une commune destinée qui est la vision béatifique, unis à jamais dans l'unité indissoluble d'un amour surélevé par le Christ jusqu'à devenir le symbole de son amour pour l'Humanité régénérée.

b) **Les enfants, fusion et prolongement de leurs deux personnes à eux confiés par Dieu pour les mettre à même de poursuivre un jour par leurs propres moyens, leur propre destinée.**

c) Les « domestiques » = ceux qui font partie de la « maison » *(domus),* partageant les travaux du ménage, des champs, de l'atelier artisanal s'il en subsiste. Ils *servent* (mais les rois ne font pas autre chose) en vertu d'un contrat équitable, mais qui est loin de compenser leurs services. L'Acte humain ne se paye pas. Aussi convient-il qu'ils aient leur part des joies et des avantages de la famille et qu'ils soient respectés.

2° *Les vertus familiales.*

a) Celles qui sont appropriées à la hiérarchie du foyer. — *Pour les époux* « supportez-vous, pardonnez-vous » (℣ 13). Ce support et ce pardon, « longanimité » (= patience à supporter ce qu'on aurait le pouvoir de réprimer) seuls pourront adoucir les heurts inévitables, arrondir les angles, opéreront la fusion de deux caractères, d'abord opposés et qui deviendront de plus en plus complémentaires. Enrichissement de chaque personne, sans porter atteinte à sa légitime originalité.

En étendant notre lecture aux cinq ℣ suivants, ajoutons à ces vertus des époux, pour *elle,* la « soumission » pour *lui,* l'amour dévoué (cf. Eph., v, 21-28).

— *Pour les enfants,* « mansuétude » imposée aux parents, « ne pas s'irriter contre eux pour ne pas les décourager » (℣ 21). Par contre, *obéissance* des enfants, comme celle de Jésus (Ev. de la Fête).

— *Pour les serviteurs :* loyal service « en simplicité de cœur ». Rien d'obséquieux ni d'intéressé : car c'est « dans la crainte du Seigneur » qu'ils doivent travailler, et pour lui qui seul peut les récompenser dignement.

b) Vertus communes, qui assurent dans les cœurs « la paix du Christ » (℣ 15).

1° *La Charité,* qui, à la fois lie en gerbe toutes les vertus dont elle est l'inspiratrice et lie dans l'Unité spécifique du Corps du Christ les membres de la petite Eglise domestique. Assurée par « *l'humilité* » (℣ 12) — l'orgueil blesse et se blesse, d'où aigreur, ulcérations, divisions. « On ne veut pas céder ». L'humilité fondement des vertus. « *Miséricorde* » se mettre à la place de l'*autre* et prendre en pitié ce qui semble tort et qui n'est que faiblesse. (Et vous ?...) « Mansuétude ». La Charité est compréhensive et comprendre c'est pardonner, non aux fautes (devoir de correction) mais aux fautifs. « Mansuétude » c.-à-d. douceur *indulgente.* — « On prend plus de mouches, etc... » Enfin, tout cela épanoui en «bonté » qui ouvre les âmes, assouplit leurs durcissements, édulcore leur aigreur. Et, en définitive, rayonnement de la *charité.*

2° *La vertu de Religion.* Dieu est le lien et l'âme du foyer. Car la famille est un *Temple* en même temps qu'une *Ecole.* Voilà pourquoi S. Paul nous dit : « que la parole du Seigneur habite en vous dans toute sa richesse » Avez-vous mis à la place d'honneur cette « parole du Seigneur » qu'on appelle la Bible ? Ce livre sacré est-il aussi considéré chez vous que le Poste de Radio ? Est-il pour son message précieux toujours actuel, que toute âme, que tout nid d'âmes est soucieux de capter ?

Deuxième question : Lisez-vous la Bible en famille, quelle union en ce foyer, quelle autorité pour le Père, si le chef, le prêtre de l'Eglise, donnait ou lisait quelque fragment de ces belles histoires : le passage de la Mer Rouge, David et Goliath, Tobie, Esther, les voyages de S. Paul... Il est des livres bien faits sur la Bible, à la portée de tous et qui f urniraient au lecteurs de brèves explications.

S. Paul ajoute: « sous l'inspiration de la grâce, chantez à Dieu de tout cœur ». Autrement dit, *priez.* Qui vous empêcherait de chanter un cantique, chaque soir du mois de Marie avec tous les vôtres, ou, comme c'est l'usage en certaines paroisses, entre voisins ? En tout cas, la plus belle prière du soir, c'est la prière en commun. Quelle paix descendrait — et quelles bénédictions — sur la petite Eglise domestique au cours de cette prière unissant et élevant tous les cœurs !

En ces temps de laïcité, où le moins qu'on risque est de voir la Religion compartimentée et Dieu relégué dans les rares heures que l'on passe à l'église, où l'enseignement religieux est si réduit officiellement, c'est à la famille qu'est dévolu le rôle le plus important dans la formation du jeune chrétien. C'est au foyer paternel qu'il prendra des habitudes religieuses qui le suivront toute sa vie, qu'il s'*imprégnera* de foi et de charité, plus sûrement que dans les trop courts instants du Catéchisme. Que chacune de vos familles soit un petit Nazareth et que l'on y sente la présence de Jésus et je réponds de sa paix et de sa fécondité spirituelle.

III. — *La Famille paroissiale*

La Paroisse n'est pas une simple circonscription administrative, avec, au centre, une sorte de bureau de services spirituels : l'Eglise et le Presbytère où l'on s'adresse pour s'acquitter d'un devoir — la messe du dimanche — ou demander dans les grandes circonstances une intervention du prêtre. La Paroisse est une petite Eglise, un aspect du Corps du Christ, une vivante union de tous les catholiques du quartier ou du village, autour du Chef spirituel, le Curé, dans la même foi et la commune pratique des sacrements. C'est l'union de tous les communiants. Unis devant l'autel et à la Table sainte, ne faut-il pas qu'ils manifestent cette communauté, cette communion par des chants communs qui ramassent en une toutes leurs âmes et lie en gerbe leur pauvre prière individuelle.

Ici surtout, S. Paul intervient pour vous dire : « chantez des psaumes, des hymnes, des cantiques inspirés par le Saint-Esprit ». C'est la définition même des chants liturgiques. La messe, c'est le sacrifice « eucharistique », c.-à-d. d'action de grâces. Réalisez.

Enfin que cette union ne se confine pas à l'église, et durant l'heure de la messe. C'est toujours, c'est partout que vous êtes « membres des uns des autres », que vous faites corps dans la charité fraternelle. Pourquoi, une fois sortis de la messe, ignorez-vous votre voisin qui l'a offerte avec vous ? Timidité ? Dédain ? Alors, souvenez-vous du conseil de S. Paul : Humilité. Valez-vous donc plus que ce frère moins bien habillé ? n'êtes-vous pas tous égaux devant le Seigneur ? Tous également appelés, aimés, consacrés ? Ceux que Dieu aime, pour qui le Christ est mort, ne leur témoignerez-vous pas à l'occasion ces

sentiments prônés par S. Paul : miséricorde, mansuétude, suavité, bonté, d'un mot charité. Ce mot suffit, et si vous l'avez retenu vous savez ce qu'est la famille de Nazareth et ce que doit être votre famille.

X

2e Dimanche après l'Epiphanie

LA CHARITÉ

Après l'Epiphanie, c.-à-d. la *manifestation* de Jésus, l'Église n'a qu'un souci : nous rendre conscients des exigences de ce nom chrétien qui nous est révélé à Noël. Et ces exigences se ramènent à une seule : *la charité*, résumé et accomplissement de la Loi. « On reconnaîtra que vous êtes miens, si vous vous aimez... » (Jo., XIII, 29).

Ouvrons donc ce ch. XII de Rom. dont elle nous fait lire deux passages. Aujourd'hui, nous ramènerons à deux chefs les enseignements jaillis du cœur brûlant de l'Apôtre avec une effusion assez peu méthodique : 1° *La charité vue en Dieu* ; — 2° *La charité vue dans le chrétien*.

I. — *La charité vue en Dieu*

a) Rappelons d'abord que la charité est « répandue en nos cœurs *par l'Esprit-Saint* » (Rom., V, 5). Ce principe éclaire tout le reste. Et c'est faute de l'avoir bien présent qu'on écrit ou dit tant de sottises sur cette charité réduite trop souvent à l'aumône, par quoi trop « d'honnêtes gens » se font une bonne conscience, et à cause de quoi nos adversaires opposent si impudemment la justice, seule digne du peuple « majeur » à la charité, qu'ils estiment dégradante. En bonne vérité, si la charité est répandue par l'Esprit, elle est donc *quelque chose de divin*, donc, à la fois de souverainement puissant et de terriblement exigeant.

b) Si nous avons « des dons différents » (6) c'est que, comme S. Paul venait de l'affirmer, nous ne formons qu'un seul corps (5). Et qui a formé ce corps (mystique) ? — L'Esprit, qui, en donnant la charité, c.-à-d. l'amour divin de Dieu, anime puissamment l'organisme créé par le Christ en fondant « *son* » Église (cf. homélies préc.).

c) Si différents qu'ils soient (S. Paul en a fait la théorie dans I Cor., 12), ils ont un trait commun : « l'édification », entendez la structure vivante de ce corps immense dont il est la tête. Ils ont donc tous pour fin de faire vivre d'amour et dans l'amour tous les membres, par les services qu'ils échangent.

d) Ce qui est vrai strictement de ces dons, appelés par les théologiens « *charismes* », dons gratuits accordés pour le service de la communauté ne l'est pas moins des différents emplois, qui, du balayeur au premier ministre, mettent les hommes au service les uns des autres. — Faire admirer l'harmonie de ces vues sur la structure sociale, et quel remède à la fois pour « ceux qui s'en font accroire parce qu'ils sont aux postes de commande (« qu'as-tu que tu n'aies reçu » ?) et pour les « humbles » : « n'aspirez pas aux grandeurs » (℣ 16). Aux uns et aux autres, S. Paul prêche l'humilité et la diligence. Bien faire ce qu'on fait, dans un esprit *fraternel*, et par-dessus tout se souvenir que, en servant ses frères, *c'est Dieu qu'on sert*.

e) Aussi convient-il de « persévérer dans la prière » (℣ 2). C'est, dit S. Thomas, le moyen d'éveiller sa sollicitude, d'allumer la ferveur de son zèle, et d'exciter à bien servir le Seigneur dans nos frères [1].

II. — *La charité vue dans le chrétien*

Distinguons deux « *milieux* » où s'exercera cette charité.

1. — *Au sein de la communauté*. Milieu d'élection pour la charité du Christ. Car c'est cet amour mutuel des disciples de Jésus qui constitue leur qualité spécifique. Voilà pourquoi S. Paul, qui n'entendit pas comme Jean les paroles du Maître au soir de la Cène, mais qui dans d'ineffables colloques avec le Christ ressuscité, reçut les mêmes consignes, multiplie les exhortations, et dans cette fin de sa lettre aux Romains et dans toutes les autres... Recueillons-les.

a) Concorde « Vivez en bonne intelligence » (℣ 16). « Un seul cœur et une seule âme », dit le livre des Actes pour caractériser la première communauté chrétienne. Certes, le baptême ne nivelle pas les caractères (grâce à Dieu !). Il ne rabote pas les aspérités. Mais en infusant l'esprit de foi et d'amour, il donne au chrétien le moyen d'adoucir les heurts en arrondissant les angles.

Pour ceux qui sont éclairés de la même lumière divine, animés du même amour de Dieu, guidés par la même autorité hiérarchique, nourris de la même chair du Christ, ce qui unit l'emporte infiniment sur ce qui divise. On a un même commun dénominateur, qui est le Christ. « Ayez les sentiments mêmes du Christ » (Phil., II, à). C'est le meilleur moyen de faire l'unité.

b) Tendresse fraternelle, « Aimez-vous fraternellement » (℣ 10). Les juifs, et même les païens, du moins ceux qui étaient initiés aux mystères n'ignoraient pas ce sentiment de fraternité. Mais cette fraternité se réduisait à l'*esprit de corps,* qui ne pénétrait pas très avant dans les cœurs, mais dressait dans une commune opposition plus qu'il n'opérait une vraie fusion.

c) Déférence et prévenance. La charité véritable est à base d'humilité. On ne peut aimer que ce qu'on estime. Et comment estimer les autres quand on se surestime soi-même ? On veut bien tendre la main mais « du haut de sa grandeur ». Or l'égalité chrétienne ne se fait point en nivelant par le bas, mais par le haut. Tous enfants de Dieu. Auprès de ce titre, que sont les autres, fussent-ils royaux ? Inversement, comment regarder de haut les autres, quand on se sent pécheur ? Nous ne sommes, dit Mme Acarie, que ce que nous sommes devant Dieu. Ce clochard n'est-il pas mieux vu que moi par Celui « qui sonde les reins et les cœurs » ? C'est donc à moi de faire des avances.

d) Dévouement sincère et zélé. Si nous sommes au service les uns des autres, il ne s'agit pas seulement de bien remplir la charge que Dieu nous assigne dans la structure providentielle de la société chrétienne. Mais, pour le moins, devons-nous la remplir en toute cons-

[1] (In Ep. ad Rom. *hoc loco*).

cience. « Est-ce le service ? servons. L'enseignement ? enseignons ». Sans empiéter sur le rôle du voisin. Mais « de grand cœur, avec zèle, en souriant ». Mots charmants où se trahit le cœur de l'Apôtre, et qui valent pour chacun, quelle que soit sa profession, son rôle économique, social ou politique et, d'autre part ses fonctions bénévoles dans le service de la paroisse et dans l'Action catholique. Si l'on croyait l'Apôtre, quel paradis que la cité, que la paroisse !

Mais il est bien entendu qu'à côté du service officiel, qui nous impose des obligations bien déterminées, il y a ce service du cœur, dont on n'est jamais quitte. S. Paul nous le dit un peu plus loin et nous y reviendrons : « Ne soyez en dette envers personne sinon de mutuelle charité » (XIII, 8). Ce qui revient à dire qu'en matière de dilection fraternelle, on est toujours un débiteur insolvable.

e) Manifestations de cette charité fraternelle : d'abord la *sympathie :* « Réjouissez-vous avec ceux qui sont dans la joie ; pleurez avec ceux qui pleurent » (15). Dans une famille, il semble qu'il n'y a qu'un cœur, également réjoui ou affligé selon les circonstances. Bébé perce une dent ? Tout le monde a mal. Papa est décoré ? Tout le monde est fier.

A la rigueur, les larmes des autres nous émeuvent et, en sentant nos yeux embués, nous nous croyons beaucoup de cœur. Mais la joie d'autrui nous trouve-t-elle aussi sensible ? N'y voyons-nous jamais comme une insulte à notre inquiétude ou à notre tristesse ? Et savons-nous toujours nous garder d'un inavouable sentiment de jalousie ? « Qu'a-t-il fait pour avoir cette chance ? Je la méritais mieux ! » Savoir sortir de soi. Savoir être l'autre, voilà la vraie charité. Elle n'est pas donnée aux païens. Alors...

f) Ensuite, charité secourable. Avec la concorde, S. Thomas énumère, comme attributs de la charité : la bienveillance et la bienfaisance. L'une commande l'autre. Quand on veut vraiment du bien au prochain, on est bien près de lui en faire. « Charité non feinte, recommande l'Apôtre » (cf. II Cor., VI, 6) et S. Jean : « Aimez, non en paroles, mais *effectivement* » (I Jo., III, 18). Ne soyez pas des « faiseurs de protestations » : — « Il n'est rien que je ne fasse pour vous. Comptez sur moi... » Mais le jour de l'échéance, personne ! S. Paul nous veut tout frémissants de zèle : « *ferventes* » (℣ 11). Il entend qu'entre nous nous nous arrachions ceux qui sont dans le besoin. Tout au contraire, ne nous reposons-nous pas sur autrui du soin de venir en aide à ceux qui sont dans le besoin ? « Et puis, n'est-ce pas, il y a un bureau de bienfaisance... » Mais nous y reviendrons, car, dimanche prochain, nous retrouverons S. Paul dans la suite de ces exhortations. Et, avec lui, nous considérerons la charité dans son extension en dehors de la stricte communauté paroissiale.

* *

Concluons en quelques mots. Sur le plan spirituel, il y a déjà beaucoup à faire, dans la communauté paroissiale. Votre curé aurait sa tâche bien facilitée si vous saisissiez toutes les occasions « d'instruire et d'exhorter, de présider » (les différentes œuvres paroissiales et d'exercer la miséricorde en souriant). Un mot de vous à une âme en peine, à quelqu'un qui doute. Et je ne parle pas des catéchistes volontaires. On n'en a jamais de trop. Dans cette collaboration avec le clergé, vous n'irez jamais trop loin, tant que vous vous tiendrez aux principes de l'Apôtre : « Etre en règle avec la foi », s'en tenir au degré de grâces qui nous est départi, être apôtre dans le laïcat. Quelle magnifique paroisse nous pourrions avoir si chacun, à sa place, mettait la main à la pâte !

XI

3e Dimanche après l'Epiphanie

L'Eglise reprend la lettre de S. Paul aux Romains au point précis où elle l'avait laissée dimanche dernier. Ce qui nous permettra de compléter les leçons de l'Apôtre sur la charité. Nous avions enregistré ses exhortations concernant la pratique de l'amour fraternel *à l'intérieur de la communauté.* Il reste à considérer *les extensions* de cette divine vertu à deux cas très actuels : celui des mal logés et celui des communistes.

I. — *L'hospitalité*

1. — Observons d'abord que, si l'Apôtre recommande à ses fidèles de Rome de subvenir « aux besoins des saints », sans doute envisage-t-il le cas de *chrétiens* dans le besoin. Mais ses vues n'ont rien d'exclusif. Comme le disait Pasteur, « à celui qui souffre, on ne demande pas quelle est sa religion ? » Il est homme, il souffre, vous pouvez le soulager, il suffit.

Et si nous nous efforçons de venir en aide à des gens qui ne partagent pas nos croyances, qu'il soit bien entendu que c'est sans arrière-pensée et que nous n'attendrons pas, en retour de nos services, une conversion. Redisons le mot de S. Paul : « C'est le Seigneur que vous servez », lui « qui donne son soleil et sa pluie aux bons et aux méchants, aux juifs et aux païens »... Que de malentendus, que de mécomptes nous éviterions si nous savions nous hausser à ces vues largement désintéressées !

2. — Ceci dit, abordons le premier des deux problèmes qui nous sollicitent aujourd'hui, le *devoir de l'hospitalité.*

Je dis bien, le *devoir.* Car si c'est le propre de la charité de vouloir du bien à ceux qu'on aime ; si, d'autre part, nous devons aimer tous les hommes, nous devons donc *leur vouloir* logis, vêtements, nourriture convenables. Et si leur misère ou la dureté des temps ne leur permet pas de satisfaire par eux-mêmes à ces besoins primordiaux, on peut affirmer, sans risquer d'être taxé d'exagération, que ce serait péché de ne pas subvenir à ces besoins : je dis dans la mesure de nos possibilités. « Si un frère est sans vêtement et sans pain, dit S. Jacques (Jac., II, 15) et qu'un de vous lui dit : allez en paix, réchauffez-vous, rassasiez-vous », à quoi cela sert-il ?

Or il s'agit aujourd'hui d'un besoin plus urgent et bien plus tragique : celui du logement. Nous tous, qui avons la chance d'avoir conservé ou retrouvé un appartement répondant aux besoins essentiels de notre famille, sommes-nous assez sensibles, assez *douloureusement* sensibles au sort de tant de milliers

de familles qui, depuis 1940 ou 1944, cherchent en vain à se caser ; qui vont de taudis en taudis, qui en sont réduits à payer très cher une misérable chambre meublée où doivent s'entasser père, mère, enfants...

Croyez-vous que j'exagère ? Voici ce qu'écrivait, l'an dernier, Mgr l'évêque d'un diocèse de l'Est : « Une famille ouvrière : 7 personnes dont 5 enfants *de 5 ans à 6 mois* sont logés dans une cuisine à moitié cave, très humide. On leur a accordé une mansarde, située au 2[e] étage *mais avec défense d'y faire du feu...* si bien que, durant la mauvaise saison, les sept personnes vivent dans cette cuisine. A côté, se trouvent des logements inoccupés. Depuis six ans, cette famille n'a rencontré que des refus de la part des propriétaires. » Et l'évêque conclut : « La paroisse où se passent ces choses *ne peut être une paroisse en état de grâce*. Les catholiques qui pourraient faire quelque chose et qui ne font rien ne sont plus à leur place à l'église, tant que ce scandale durera. Le Christ les vomirait. »

Dures paroles, et qui tombent de haut. Parole trop irréfutable, hélas ! Nul ne peut s'inscrire en faux contre une telle condamnation. Et combien y a-t-il en France de paroisses qui sont sous le coup de cette véritable excommunication ?

3. — Le remède ? La charité *sincère*. Saint Paul dit « sans feinte », c.-à-d. *qui ne fait pas semblant*. « Si tous les chrétiens qui ont deux chambres en donnaient une, écrivait le P. Doncœur, à ceux qui n'en ont pas, l'un des douloureux problèmes de ce temps serait peut-être résolu. A qui fera-t-on croire que ces vastes appartements, que ces beaux hôtels, que ces manoirs à la campagne sont partagés avec ceux qui n'ont qu'une chambre pour toute une famille ? »

Je sais : on répliquera : ces gens ne sont pas intéressants. Le père boit, les enfants sont sales et encombrants. J'ose vous répondre : « Vous voilà bien malades ! Pour préserver vos papiers et vos peintures, pour vous épargner un peu de bruit, choisissez-vous de laisser de jeunes vies s'étioler dans l'entassement d'un méchant galetas, et des âmes se perdre par la promiscuité » ?

Evidemment, le vrai remède, c'est de reconstruire. Par milliers, les maisons d'habitation en notre France ont été démolies ou, faute d'entretien, tombent de vétusté. Mais vous n'ignorez pas la lenteur de ces reconstructions, le nombre effrayant de dossiers en souffrance et, ajoutons, la modicité des crédits.

Heureusement, un peu partout, se font jour des initiatives, provoquées ou encouragées par nos évêques ; qui donc ignore le nom si sympathique des *Castors* ? Si vous n'avez pas une chambre à louer, même à un étudiant (40.000 étudiants cherchent encore à se loger à Paris) n'y aurait-il pas une place pour vous, les jeunes, parmi les *Castors* ? Vous arriveriez bien à faire du mortier ou à poser des tuiles... Vous avez des loisirs et peut-être de longues vacances. En voilà l'emploi tout trouvé, et avec quelle joie au cœur et quelle fierté si vous pouvez vous dire que le sacrifice au moins partiel de ces vacances aura procuré un gîte à quelque famille aimée de Dieu, même si les enfants sont sales ou encombrants !...

II. — *L'esprit pacifique*

« Bénissez vos persécuteurs. Bénissez, ne maudissez pas », nous dit S. Paul (℣ 14). Vos persécuteurs, qui est-ce donc, aujourd'hui ? Dans la plupart de vos esprits la réponse jaillit : les communistes. Sans doute, ils ne nous empêchent pas, (pas encore) d'aller à la messe. Mais, si jamais ils prennent le pouvoir, il en sera de la France comme des pays satellites de l'U. R. S. S., comme il en est de la Chine, qui, en 1952, a expulsé 1.106 missionnaires, emprisonné 18 évêques, entassé les chrétiens, chinois ou étrangers, dans d'immondes cachots... Nous nous considérons comme persécutés solidairement.

Quelle conclusion en tirer ? Collaborer à de vastes campagnes de presse ou d'affichage pour démontrer la malice ou les dangers du communisme ? Guetter les échecs électoraux de ce parti ?

1. — Certes, il est du devoir de ceux qui nous gouvernent de veiller au grain. Mais si les mesures politiques s'avèrent nécessaires, elles ne sont pas suffisantes. Le danger du communisme n'est ni dans sa propagande, et Dieu sait si elle est habile et puissante ! ni dans ses armées. Il est dans sa *mystique*, qui alimente et soutient tous ses efforts, sur tous les plans : militaires, diplomatiques, sociaux, et qui, à son tour, est favorisée par toutes les injustices que bien des pays tolèrent dans la distribution du revenu national.

Pie XII ne se lasse pas de dénoncer aussi bien les méfaits du capitalisme matérialiste que ceux du socialisme athée. Tout récemment encore il condamnait cette scandaleuse disproportion entre le standard de vie des différentes classes sociales et des différents peuples (plus de la moitié du genre humain est sous-alimenté). Tant qu'il en sera ainsi, le communisme aura beau jeu de se présenter comme le défenseur des petits et des opprimés. Les grands mots de « justice » et de « fraternité » ont un tel prestige sur ceux qui souffrent ! Mais qu'opposer au marxisme ? Un seul remède : *la charité catholique*. Chaque fois que l'amour du Christ fait reculer la misère, il fait reculer d'autant la propagande communiste.

2. — C'est ce que S. Paul appelle « vaincre le mal par le bien ». Certes, pour le chrétien, le mal est toujours le mal. Il a appris de Pie XI que le Marxisme est « *intrinsèquement pervers* », qu'il n'y a donc *aucune concession possible* sur le terrain de la doctrine. Le matérialisme athée ne saurait sous aucun prétexte faire parmi nous des adeptes. « Haïs z le mal », dit S. Paul ; attachez-vous au bien : le bien d'une foi qui a non seulement les paroles de la vie éternelle, mais aussi celles qui dominent de haut notre temps. La seule défense de votre foi, c'est sa mise en pratique. Si tous les chrétiens vivaient leur foi sur le terrain social, il y aurait moins de souffrance dans le monde, moins de révolte dans l'immense armée des déshérités, moins de périls de guerre enfin. Nous demandons à Dieu, par l'Agneau immolé, « la Paix ». C'est lui demander de nous inciter au seul effort qui puisse la préserver. N'imitons pas les apôtres qui, dans leur zèle intempestif, proposaient au Maître de faire tomber le feu du ciel sur les cités qui les avaient mal reçus. « Vous ne savez de quel esprit vous êtes ».

« Laissez agir la colère divine », nous dit S. Paul. Ton ennemi a faim ? donne-lui à manger, et laisse faire à Dieu qui, seul, peut juger chacun selon sa conscience.

Oui, « vaincre le mal par le bien », voilà la consigne de notre temps, c'est le secret de la Paix. « Ayons donc, disait un évêque à ses diocésains, ayons une âme large comme le monde... Une lutte incessante sur un front sans limites, tel est notre devoir à tous pour arracher le monde au péché et *à la haine.* »

LA FOI CHRÉTIENNE

Cette série doit comporter environ 20 instructions, qui seront réparties sous quatre titres principaux : 1° LA FOI EN ELLE-MÊME. — 2° FOI ET EGLISE. — 3° FOI ET MORALE. — 4° CONCLUSION *: Le triomphe de la Foi.*

I. — LA FOI EN ELLE-MEME

I

QU'EST-CE QUE LA FOI ?

Mes frères,

Au début d'une série d'instructions sur la foi, il importe d'abord de bien comprendre ce qu'elle est. Le mot est souvent employé : ce qu'il signifie est rarement bien saisi. Le définir sera donc le sujet du sermon d'aujourd'hui.

I. — *La foi dans la vie courante*

Avoir la foi en quelqu'un, ou croire en quelqu'un, c'est se fier à sa parole. Rien n'est plus nécessaire, rien n'est plus simple, rien n'est plus courant, si nous nous tenons sur le plan humain.

Rien n'est plus *nécessaire*. Sans la foi, l'éducation et la vie même de chaque jour seraient impossibles. Si l'élève ne se fie pas au témoignage de son maître et met systématiquement en doute toute connaissance qu'il n'a pas acquise par son expérience personnelle ; si l'enfant refuse de croire à sa mère qui l'instruit ; ils ne peuvent faire aucun progrès. La vie elle-même suppose que l'on fait grand cas du témoignagee d'autrui ; on croit à son médecin, à son avocat, parce qu'on les sait instruits et capables, en leur matière, de connaître beaucoup mieux que nous-mêmes.

Rien donc n'est plus *courant*. Que d'actes de foi nous faisons au cours d'une journée, même sans nous en douter tant la chose est c mmune. Ne pourrait-on pas même souvent nous taxer de crédulité, habitués que nous sommes à recevoir si facilement les idées et les faits que nous transmettent livres, presse ou radio.

Rien n'est plus simple non plus. Dire : je crois, ce n'est pas aboutir à la conclusion d'un long raisonnement. Soumettre notre esprit à la parole d'un autre n'est pas le résultat de réflexions prolongées ; c'est un acte facile et apparemment tout naturel.

Ces quelques remarques, m. f., vont nous fournir le plan de ce que nous avons à dire aujourd'hui. D'un mot qui résume tout et qui pourrait suffire, nous dirons que croire en Dieu, c'est *se fier à sa parole.* Mais s'agit-il d'une attitude obligatoire, courante et simple ? C'est ce qu'il nous faut étudier par comparaison avec la foi humaine que nous venons d'esquisser.

II. — *Obligation de croire*

La foi en Dieu est *obligatoire*. Quand Dieu parle, nous devons recevoir sa parole et régler sur elle notre conduite. Vis-à-vis de Dieu, l'homme doit être d'abord un croyant. Je n'en veux pour preuve que quelques textes de l'Evangile que vous connaissez bien et l'importance singulière que la liturgie donne à la foi.

Vous connaissez l'épisode, que nous raconte S. Jean, de la multiplication des pains. Jésus se nomme lui-même le pain de vie. Pour vivre, il faut croire en lui : « Celui qui vient à moi n'aura plus faim et celui qui croira en moi n'aura plus soif... C'est la volonté de mon Père que quiconque voit le Fils et croit en lui ait la vie éternelle ; et je le ressusciterai au dernier jour » (VI, 35-40).

Au moment de ressusciter Lazare, le Christ donne le même enseignement : « Celui qui croit en moi, quand même il serait mort, vivra, et quiconque vit et croit en moi ne mourra jamais » (XI, 25-26).

Avant d'être guéris, les aveugles dont parle S. Matthieu, s'entendent poser la question : « Croyez-vous que je puis faire cela ? » Ils répondent : Oui, Seigneur ! Alors Jésus leur toucha les yeux leur disant : « Qu'il vous soit fait selon votre foi ; et leurs yeux s'ouvrirent » (IX, 28 s.).

Enfin, donnant mission à ses apôtres, le Maître leur dit : « Celui qui aura cru et aura été baptisé sera sauvé ; celui qui n'aura pas cru sera condamné » (Mc., XVI, 16).

Cette foi si nécessaire, voyez en quel relief la met la liturgie. Au baptême, la première parole que le prêtre adresse à l'enfant est celle-ci : « Que demandez-vous à l'Eglise de Dieu ? » Et, au nom de l'enfant, le parrain répond : « La foi ». Quand son âge lui permet de reprendre à son compte les promesses faites jadis pour lui, l'adolescent vient déclarer sur l'Evangile : « Je promets de vivre selon la foi ». Et avez-vous remarqué combien, dans les prières des agonisants, il est fait appel à la foi du mourant ou du défunt. « Il a péché, sans doute, mais il a gardé la foi ; il a été marqué du signe de la Trinité Sainte ; il a été uni à l'assemblée des croyants ». Cette foi devient pour ainsi dire le garant de son salut à l'heure où il lui faut rendre compte de sa vie. La foi est donc obligatoire.

III. — *La vraie foi n'est pas chose courante*

Est - elle, en second lieu, si courante ? Il suffit de faire appel à l'expérience pour constater que la croyance en Dieu — au contraire de la croyance humaine dont nous parlions au début — n'est pas chose si générale. Les raisons en sont multiples et, au cours de ces instructions, nous aurons l'occasion de les développer. Je n'en indique aujourd'hui que deux.

La première est que, pour croire en la parole de Dieu, il faut savoir que Dieu a parlé : c'est là chose élémentaire. Or sont-ils si rares ; même en nos régions chrétiennes, ceux qui ignorent tout des vérités élémentaires de la religion. Nous avons, non à rechercher leur culpabilité, mais à constater simplement que

la foi leur est impossible faute d'une matière préalable sur laquelle elle puisse s'exercer. — D'autre part, — et il s'agit ici d'une considération importante sur laquelle nous reviendrons — la foi suppose un ensemble de qualités morales irremplaçables, appelées d'un mot, la bonne volonté. Voyez dans l'Evangile les réactions diverses des auditeurs de Jésus, quand le Maître appuie sa prédication de miracles propres à en attester la vérité. Il chasse les démons, il guérit les malades ; ce sont des preuves de sa mission. Or tous ont vu ces signes, mais tous ne les interprètent pas de la même façon. Certains endurcissent leur cœur ; ils ont des yeux et ne veulent pas voir, et quand même quelqu'un ressusciterait d'entre les morts, ils ne se laisseraient pas persuader (Lc, xvi, 31). C'est que le problème de la foi est celui de tout l'homme : autre point de comparaison entre la croyance humaine et la croyance en Dieu.

IV. — *Difficultés de la vraie foi*

Ce n'est pas chose simple, en effet, que faire un acte de foi ; et cela pour deux raisons que vous comprendrez mieux au cours de ces instructions.

La première est que nous sommes ici en plein domaine du surnaturel. Les vérités que nous devons croire et que Dieu nous révèle dépassent notre raison. Pour y adhérer d'une façon qui plaise à Dieu et nous soit méritoire, il nous faut la grâce, l'aide du Tout-Puissant. Nous sommes ici dans le grand problème de la coopération de Dieu et de l'homme dans l'ordre du salut, et cette considération domine toutes les autres quand il est question de foi chrétienne.

La seconde observation, c'est que toutes les facultés humaines entrent en jeu quand nous disons : je crois. L'intelligence qui adhère à telle vérité augmente par là son capital de connaissance et, travaillant sur ce nouveau champ, coordonne, perfectionne ce qu'elle sait de Dieu. Mais, parce que la connaissance qu'elle en acquiert repose uniquement sur l'enseignement qu'elle en reçoit, l'intelligence a besoin du concours de la volonté. L'analyse de l'acte de foi vous montrera toute la richesse qu'il contient en même temps que toute sa complexité.

* *

S'il est permis de trouver aujourd'hui une résolution pratique à ces aperçus préliminaires, je la trouverai dans un sentiment plus vif de reconnaissance à Dieu. Habitués que nous sommes sans doute à une foi trouvée dès notre enfance, répétant par routine et souvent sans réfléchir les mêmes formules, nous avons besoin de la richesse du don que, sans mérite de notre part, nous avons reçu. Un merci profond, humble et raisonné sera la meilleure conclusion de ces quelques mots. Ainsi soit-il.

II

L'ACTE DE FOI EST RAISONNABLE ET LIBRE

Mes frères,

On vous l'a dit dans la conclusion de l'instruction préliminaire : en adhérant à une vérité que nous enseigne la foi, notre intelligence augmente son capital de connaissance et perfectionne ce qu'elle sait de Dieu. Mais, parce que cette connaissance repose uniquement sur l'enseignement divin, l'intelligence ne peut seule réaliser les exigences de la foi ; il lui faut le concours de la libre volonté.

Répondant à un enseignement divin, notre acte de foi est souverainement raisonnable ; — et cependant cet enseignement, dépassant infiniment ce que peut concevoir notre intelligence, lui laisse la liberté de son adhésion. Acte de foi raisonnable ; acte de foi libre ; telles sont les deux considérations auxquelles nous nous arrêterons aujourd'hui.

I. — *La foi en Dieu est raisonnable*

Il serait déraisonnable de rejeter la parole de Dieu. « Dieu parle, il faut qu'on lui réponde. » a écrit, vers la fin de son existence, un poète qu'une vie dissolue avait éloigné de la foi. C'est qu'en effet la foi apporte à l'âme, avec la lumière des choses divines, la paix dont le cœur humain a tant besoin. Sans doute, la connaissance que la foi nous apporte des choses divines est encore entourée d'obscurités et d'énigmes. Et néanmoins, cette connaissance remplit l'esprit de la clarté d'une vive lumière, la lumière de la vérité. Relisez, m. f., le prologue de l'Evangile de S. Jean et vous comprendrez combien l'annonce des vérités chrétiennes a été un bienfait pour l'intelligence humaine : le Verbe de Dieu, par qui toutes choses ont été faites, est la lumière venant en ce monde éclairer tout homme. Beaucoup ne l'ont pas connu ; mais ceux qui l'ont reçu sont devenus enfants de Dieu, et pour eux, le Christ demeure « plein de grâce et de vérité ».

Or cette lumière de la foi a pour rôle d'incliner les esprits à croire. Dieu ne nous demande pas, m. f., de nous jeter aveuglément dans la foi. On doit croire en connaissance de cause. On croit en pleine et saine intelligence. On voit qu'il faut croire.

On voit qu'il faut croire, parce que, sous l'influence de la lumière de la foi, nous découvrons plus facilement le vaste témoignage qui enveloppe les mystères révélés. Il ne s'agit pas sans doute, et je le rappellerai tout à l'heure, de nous découvrir la réalité intime des mystères ; cela n'est pas possible · mais si nous regardons ces mystères dans une large vue d'ensemble, ils nous apparaîtront sous un jour très lumineux. Et cela sous un double aspect.

Tout d'abord, si leur vérité intime ne peut nous être dévoilée, du moins certains signes extérieurs nous montrent qu'il est parfaitement raisonnable de les croire. Que de fois, dans l'Evangile, Jésus a fait appel à ces signes extérieurs, guérisons miraculeuses de malades surtout, pour rendre plus manifeste la vérité de sa mission divine ! L'histoire du paralytique de Capharnaüm ne laisse aucun doute à ce sujet. Il vient, porté par des amis, plein de foi jusqu'à Jésus, et Jésus lui dit : « Aie confiance, mon fils, tes péchés te sont remis ». Et, comme quelques-uns des scribes murmuraient en eux-mêmes, accusant le Sauveur de blasphème : « Afin que vous sachiez que le Fils de l'homme a autorité, sur terre, pour remettre les péchés, dit Jésus, et s'adressant au paralytique : Lève-toi, prends ton grabat et va dans ta maison » (Mt., ix, 2, 6). Ainsi, par les miracles et la réalisation des prophéties, une clarté extérieure est projetée par le Dieu de vérité à travers les événements et les en-

seignements, auxquels il donne ainsi un sens divin.

Ensuite, vous remarquerez que c'est toute une société, l'Eglise catholique, qui est éclairée de cette même lumière. La croyance de tous, demeurée inébranlable et inébranlée au cours des siècles et malgré les obstacles de toutes sortes, est une preuve que les vérités, objets de cette croyance, viennent bien de Dieu. C'est que, précisément, toutes ces âmes éprises de la vérité chrétienne ont senti que dans le message de la foi se trouve la meilleure réponse aux inspirations les plus profondes de l'âme humaine. Elles se sentent, toutes et chacune, prises personnellement, touchées dans leur destinée, serrées de près par un Dieu qui les attire à lui et leur donnera plus tard leur complet épanouissement.

Ce n'est pas tout encore. Les données de la révélation ne sont pas absurdes. Elles complètent heureusement les données de la raison ; elles mettent une unité singulière dans l'ordre de nos connaissances philosophiques et religieuses, et projettent sur toutes les branches du savoir humain une sorte de rayonnement tutélaire. Et, sur ce point, je vous laisse, m. f., comme sujet de méditation la pensée profonde de Pascal : « Sans la foi, nous ne savons bien ni ce que c'est que l'homme, ni ce que c'est que Dieu ».

II. — *L'acte de foi est libre*

Si raisonnable que soit notre adhésion à la parole de Dieu, manifestée dans la révélation et sanctionnée par les signes extérieurs qui sont les marques de son authenticité, il n'en est pas moins vrai que cette adhésion est libre.

Il n'y a qu'en enfer que la foi n'est pas libre : « Les démons, dit S. Jacques, croient et craignent » (II, 19). Leur foi est en quelque sorte une foi forcée par l'évidence des signes. Ils se trouvent contraints à croire et n'en ont aucun mérite.

La foi du croyant, sur terre, est libre ; et cela à plusieurs égards. Un grand philosophe de l'antiquité, Platon, a exprimé une pensée que la philosophie humaine a recueillie avec une sorte de ferveur : « C'est avec toute son âme qu'on va à la vérité ». Disons que c'est avec tout son être que l'homme va à la foi. Sans doute, et on vous le dira dans la prochaine instruction, l'intelligence a le rôle principal dans l'acte de foi ; mais son adhésion est conditionnée par des dispositions morales, par ce qu'on vous disait précédemment, une « bonne volonté », qui souvent fait défaut. L'expérience de chaque jour, on vous l'a dit encore, vous montre que quantité d'humains sont détournés par leurs passions, par leur ambition, par leur sensualité, par leur souci exagéré des biens terrestres, de toute considération des vérités supérieures. *Quorum Deus venter est*, dit énergiquement S. Paul (Phil., III, 19). Pour croire, il faudrait lever les yeux vers le ciel, et ceux-là, dont le dieu est leur ventre, ont toujours les regards baissés vers les considérations humaines ou bestiales.

Même en admettant que ces considérations basses et dégradantes ne retiennent pas d'autres esprits, mieux doués et d'un sentiment plus relevé, souvent l'orgueil les retient sur le chemin de la vérité. Ils posent en principe que le surnaturel n'existe pas, que la révélation n'est que le produit d'un travail humain, que les mystères proposés à la foi doivent être interprétés à la lumière des seuls principes de la philosophie rationnelle. Nous les avons connus, ces esprits faussés, au temps du modernisme et plus d'un est disparu de ce monde emportant devant Dieu la responsabilité de son incroyance radicale.

Ajoutez à cela des préjugés, dont l'éducation, la famille, la société ont jeté les racines dans une âme d'ailleurs bien disposée. S. Augustin avait jadis posé les deux termes nécessaires à la solution des doutes : Crois pour comprendre ; mais aussi comprends pour croire. Ces pauvres victimes de préjugés qui engendrent le doute, n'ont retenu du grand évêque d'Hippone que le second terme : Comprends si tu veux croire. Et comme elles ne comprennent pas, elles ne croient pas...

Enfin, il reste vrai que les mystères de la foi sont par eux-mêmes inévidents et ne sauraient emporter nécessairement l'adhésion de l'esprit. Cette adhésion restera, en toute hypothèse, et quel que soit l'attrait exercé par la lumière de la foi, entièrement libre et méritoire. Elle ne pourra être donnée qu'avec le secours de la grâce et sous l'impulsion de la volonté.

* *

Quand, après le discours sur le pain de vie, les disciples avaient abandonné Jésus et que seuls, les apôtres groupés autour de Pierre, étaient demeurés près du Maître, celui-ci dit aux Douze : « Vous aussi, voulez-vous vous en aller ? Simon Pierre lui répondit : Seigneur, à qui irions-nous ? Vous possédez les paroles de la vie éternelle » (Jo., VI, 67-68). Que ce soit là, à nous aussi, m. f., le sentiment réveillant notre foi à la parole de Dieu : A qui donc irions-nous, Seigneur, sinon à vous qui possédez les paroles de la vie éternelle. Ainsi soit-il.

LES INDULGENCES

II

LE POUVOIR DE L'ÉGLISE

Mes frères,

Que les indulgences soient uniquement la remise de la peine temporelle encourue par nos péchés déjà pardonnés, vous le savez. Néanmoins, ajoutez-vous, comment admettre ce pouvoir exorbitant de l'Eglise : nous permettre d'expier des péchés, peut-être graves, en récitant une petite prière « indulgenciée » par elle ? Ce pouvoir « exorbitant », vous le concéderez à l'Eglise du Seigneur Jésus si vous avez une idée juste de cette Eglise.

Hélas ! Combien de catholiques s'arrêtent à l'aspect extérieur de l'Eglise et ne voient en elle qu'une vaste *société* qui par-dessus les frontières nationales enserre dans des cadres administratifs (paroisses et diocèses) les humains (appelés fidèles) qui veulent bien se soumettre à l'autorité de chefs (Pape, évêques, curés) pour atteindre le ciel.

I

Quand, à la lumière de la foi, on cherche à pénétrer dans sa réalité la plus profonde et la plus intime, comme elle nous apparaît bien plus belle, notre Eglise, car alors elle devient

pour nous le Corps mystique, c.-à-d. mystérieux mais réel, du Christ Jésus. Je veux dire par là que l'Eglise n'apparaît plus comme un simple cadre inerte et vide : à l'intérieur quelque chose de vivant palpite. Elle est un organisme vivant dont le Christ est la Tête et dont nous sommes les membres ; par conséquent, à travers les membres de ce corps, une même vie circule qui les unit à la Tête et qui les unit les uns aux autres, comme sont unis et dépendants les membres du corps humain. Cette Vie unique qui circule dans tous les membres et crée l'unité de ce corps mystérieux, c'est la Vie divine qui nous vient du Christ, vrai Fils de Dieu. Si bien que l'Eglise n'est pas, heureusement, qu'une *société*, c.-à-d. un cadre (avec des chefs, des lois, des cérémonies officielles), quelque chose de juridique et donc de froid, mais une *communauté* vivante, c.-à-d. une communion vitale. — A cause de cet influx vital parti de la Tête, le Christ, des liens vitaux s'établissent entre tous les membres, entre nous les fidèles. Et c'est précisément en vue de fonder cette communauté de vie qui invisiblement doit unir ses disciples que le Christ a voulu les unir dans une société visible. Et parce que ce lien vital — la Vie du Christ — n'atteint pas seulement ceux qui luttent encore ici-bas pour rester fidèles au Christ, mais aussi ceux qui triomphent au Ciel avec le Christ et ceux qui achèvent d'expier et de se purifier au Purgatoire, le Corps mystique du Christ unira étroitement les trois Eglises militante, triomphante et souffrante, toutes les trois animées par une même vie commune, la vie divine.

Ne croyez pas que je me laisse aller à une pieuse rêverie. C'est la Bonne Nouvelle de l'Evangile, celle qu'annonçait le Christ lorsqu'il affirmait à ses apôtres : « Je suis le cep, vous êtes les sarments ». — N'était-ce pas leur dire, d'une façon imagée : De même que la sève partie du cep va animer tous les sarments pour les unir au cep, ainsi la vie divine partie de moi, le Fils de Dieu, s'écoulera en vous mes frères adoptifs. S. Paul, sous l'inspiration divine, proposera plus tard une comparaison également très suggestive : « Comme le corps est un et a plusieurs membres et comme tous les membres du corps, malgré leur nombre, ne forment qu'un seul corps, ainsi en est-il du Christ. Le Christ est la tête du Corps qu'est l'Eglise ».

Voilà ce qui constitue vraiment l'Eglise dans sa réalité intime. Elle diffère profondément des sociétés humaines qui, voulant grouper des hommes pour un but commun, exigent d'eux simplement leur nom et leur cotisation et se contentent de les juxtaposer et de les enserrer dans des cadres administratifs. L'Eglise, elle, les soude intimement les uns aux autres en les animant par une même vie. Elle se les incorpore par le Baptême qui en fait les membres vivants d'un même corps. Et tout le reste, tout ce qu'elle exigera des chrétiens : la réception des sacrements, la participation à la messe, l'observation des commandements, l'obéissance aux chefs, tout cela n'aura qu'un but : faire vivre et grandir les membres du Corps mystique du Christ.

II

Mais alors, fatalement, cette communauté de vie entraîne une communauté de biens spirituels. Puisque les membres vivants de ce Corps mystique sont unis et dépendants les uns des autres — puisque la charité fraternelle, le grand commandement du Seigneur Jésus les pousse à s'entr'aider mutuellement pour parvenir au bonheur du ciel, les plus vivants, les plus riches de mérites en feront profiter les autres. Dans une famille où les membres sont bien unis par l'affection, n'entend-on jamais dire : « Père, si tu m'aimes, oublie ce qu'a fait mon frère ; il s'en repent et, si tu le veux bien, c'est moi qui paierai sa dette ». Cette solidarité qui existe souvent dans les familles de la terre, on la verra jouer à plein dans la famille des fils de Dieu. Car l'Eglise regorge de frères infiniment plus riches et plus généreux qui s'offrent à payer à notre place.

A commencer par N.-S. qui durant sa vie et particulièrement au Calvaire a amassé un trésor de mérites infinis ; et par la Sainte Vierge dont la vie si pure et si généreuse était exempte de péchés personnels à expier, qui y a joint des mérites surabondants. A cette première mise de fond constituée par Jésus et Marie, viennent s'ajouter les mérites des enfants les plus fortunés, les Saints de tous les siècles ; quoique hommes et pécheurs, ces géants de la sainteté, en se livrant aux œuvres de pénitence — songez au S. Curé d'Ars — ont surabondamment dépassé la mesure de leur dette. Ils ont souffert d'ailleurs, comme le Christ, pour toute l'Eglise. Tous ont répété, au milieu de leurs tribulations, la parole de l'apôtre Paul : « J'accomplis dans ma chair ce qui manque aux souffrances du Christ pour son corps qui est l'Eglise ». Ils ont voulu en faire profiter l'ensemble de l'Eglise. Tous ces mérites, loin d'être perdus, ont été remis par le Christ à l'Eglise et constitue son trésor spirituel. La hiérarchie de l'Eglise a été préposée par le Christ à la dispensation de ce trésor commun. C'est elle qui permettra aux fidèles d'y puiser en concédant des indulgences. Ils ont été remis par le Christ à l'Eglise quand il a dit aux apôtres : « Tout ce que vous délierez sur la terre sera délié au ciel... » Le Pape et les évêques, chefs du Corps mystique, intermédiaires entre nous et le Christ, et eux seuls, pourront donc y puiser pour en faire bénéficier les membres malades et ainsi abréger les peines des pauvres pécheurs que nous sommes, comme l'évêque autrefois les souffrances d'un confesseur de la Foi pour les donner à un pécheur public.

Dans sa bonté maternelle l'Eglise, fidèle aux intentions charitables de son fondateur, se montrera *indulgente ;* comme on dit : elle accordera des indulgences. Elle fera une communication des biens spirituels, un transfert des droits et des titres juridiques grâce auquel tel membre de l'Eglise, moyennant certaines conditions, bénéficiera d'une bonne œuvre, d'une prière ou d'une expiation faite par un autre. Voilà la justification des indulgences. Sans doute, les prières et les œuvres indulgenciées, dotées par l'Eglise d'indulgence, n'ont peut-être pas en elles-mêmes beaucoup de valeur ; mais elles en acquièrent beaucoup par la volonté de l'Eglise qui met à notre disposition, à nous les membres du Corps mystique, les expiations de Notre-Seigneur, de la Sainte Vierge et des Saints. C'est Notre-Seigneur, la Ste Vierge et les Saints qui se substituent à nous, pauvres pécheurs, pour la réparation que nous devons à Dieu à cause de nos péchés.

Chaque fois que vous récitez votre *Credo,* vous affirmez : « Je crois à la Communion des Saints ». En d'autres termes, vous affirmez l'existence d'une solidarité chrétienne, d'une interdépendance, d'une communauté de vie et par conséquent de mérites entre tous ceux qui sont sanctifiés par la grâce du Christ, qu'ils soient au ciel, au purgatoire ou encore ici-bas. Donc, blâmer la croyance aux indulgences, mettre en doute leur efficacité, ce serait abandonner la foi catholique et tomber dans l'individualisme protestant. Aussi bien, convaincus du grand rôle que joue la charité dans la vie de l'Eglise, Corps mystique du Christ, nous respecterons toujours ce dogme des Indulgences et nous les utiliserons intelligemment.

CAUSERIES DE PEDAGOGIE CATECHISTIQUE *

I

FORMATION INTELLECTUELLE DU CATÉCHISTE

Vous avez constaté que la bonne volonté ne suffit pas pour enseigner le catéchisme avec fruit, et vous désirez un complément de formation. Le sujet est extrêmement vaste. Il faudrait des années pour le traiter dans toute son ampleur. Je me bornerai ici à une synthèse aussi brève et aussi pratique que possible, et vous pourrez la compléter au moyen des ouvrages que je vous signalerai.

Vous attendez de moi des procédés techniques. Je vous en donnerai. Mais je commettrais une lourde faute en commençant par cela. Avant d'entrer dans le détail de la pratique, il faudra exposer les principes et le contexte de la pédagogie. Et avant même d'aborder ce domaine, consacré à l'enfant et aux matières qu'il apprend, je dois commencer par vous parler de vous-mêmes. Car pour être un bon catéchiste, il ne suffit pas d'être un pédagogue, il faut au préalable posséder à fond la doctrine religieuse et en vivre intensément. Ces deux conditions vont donc d'abord retenir notre attention au cours de deux causeries.

I. — *Nécessité de la doctrine*

Certains s'imaginent que pour enseigner le catéchisme à des enfants il n'est pas nécessaire d'en savoir bien long. Ils se trompent, pour deux raisons principales :

1° La doctrine chrétienne ne ressemble guère aux disciplines profanes que les enfants apprennent sur les bancs de l'école. Ces doctrines sont essentiellement analytiques et progressives : c.-à-d. que leurs débuts ne laissent nullement entrevoir leur développement et leur aboutissement. Ainsi l'addition : 2+2=4 se possède aussi parfaitement dès qu'on l'a comprise que quand on arrive aux logarithmes. Ainsi encore la définition de la droite ou d'un angle n'inclut nullement le théorème du carré de l'hypothénuse ; de même on peut très bien lire les lettres de l'alphabet et leurs combinaisons sans soupçonner les beautés de Polyeucte ou de la « Légende des siècles ». Et ainsi de suite. Par conséquent ces disciplines peuvent être enseignées à la rigueur par un professeur qui n'en sait à chaque classe guère plus que l'élève.

Par contre la doctrine chrétienne est essentiellement synthétique. C'est-à-dire que toutes ses parties sont solidaires les unes des autres : si un dogme est apparenté aux autres dogmes, une vertu suppose les autres vertus, etc. En cette matière, plus encore qu'en philosophie, tout est dans tout. Dès que vous apprenez à un enfant le signe de la Croix, il est en droit de vous questionner sur la Trinité, sur l'Incarnation, sur la Rédemption, et sur toutes leurs conséquences. Et très souvent ces questions seront profondes, et déborderont la lettre du catéchisme ; il faut donc savoir autre chose que ce texte.

2° Une deuxième raison capitale qui exige du catéchiste une connaissance sérieuse du catholicisme, c'est que le texte officiel que l'enfant doit retenir par cœur est exprimé en formules théologiques abstraites. A cause de cela elles ont l'avantage d'être précises et condensées, mais aussi elles ont l'inconvénient de dissimuler toute la richesse qu'elles renferment. Ce sont des résumés très secs. Or, comme le dit M. l'abbé Barbey, professeur de pédagogie, faire apprendre aux élèves des résumés de ce qu'ils ne savent pas encore est un « non-sens insigne. Le schéma, le tableau synoptique de l'essentiel n'est pas plus une nourriture pour leur esprit que, pour un homme affamé, le squelette du poulet qu'un autre a mangé »[1].

C'est donc un devoir rigoureux pour le catéchiste de commencer par exposer aux enfants la réalité contenue sous les formules, avant de leur expliquer les formules elles-mêmes. Il faut le faire dans le langage des enfants, en tenant compte de leurs facultés, de leurs possibilités, et en étant aussi précis que possible. Vous devinez quelle somme de connaissances cela suppose ?

On a eu tort trop longtemps de croire que tout le problème catéchistique se réduisait à une question de méthode. Ecoutez ce qu'en dit le R. P. Delcuve, Directeur du Centre International d'Etudes de la formation religieuse, de Bruxelles :

> « La disproportion entre les efforts méthodologiques d'un siècle et demi et les résultats obtenus, ébranlèrent la confiance en un mouvement exclusivement méthodologique. De plus en plus, on s'en rendit compte : ce n'est pas seulement à partir de la nature et des besoins des auditeurs, c'est aussi et surtout à partir du caractère propre de la doctrine, à partir du contenu de la Bonne Nouvelle que le problème catéchétique et homilétique doit être résolu. Les exigences méthodologiques elles-mêmes ne peuvent être satisfaites d'une façon convenable que si le problème est abordé du biais théologique (ce mot étant compris dans son sens le plus riche)[2].»

II — *Etudier en profondeur*

Pratiquement, comment obtiendrez-vous la science suffisante ? Tout simplement en étudiant

* Ces causeries n'ont aucune prétention d'originalité. Leur seul but est de faire une synthèse aussi exacte que possible des principes et des expériences exposés par les meilleurs auteurs de notre époque : MM. Boyer, Quinet, Colomb, Rétif, MMmes Lubienska de Lenval et Marie Fargues, Mlle F. Derkenne, l'équipe de Charonne, etc. Elles indiqueront au lecteur, nous l'espérons, dans quel sens convergent les préoccupations les plus actuelles. Il ne lui restera plus qu'à adapter à son propre milieu les méthodes les plus sûres d'y réussir.

[1] *Documentation catéchistique*, n° 4, juillet 1949, p. 12.

[2] *Ibid.*, n° 13, oct. 1951, p. 9.